

## Rallye-quizz Réponses aux questions

### Plougoumelen :

#### 11. Réponse B

Le 5 août 44, un avion de la Royal Air Force a été abattu par la DCA allemande et est tombé sur des maisons de la rue. Tous les aviateurs sont morts : ils étaient au nombre de 6 de plusieurs nationalités : Australie , Nouvelle-Zélande, Canada, Angleterre. Des civils, pris au piège par les flammes ont également péri. La débâcle de l'armée allemande a donné lieu a beaucoup de violences dans la région ces jours-là : fusillés à Ste Anne d'Auray, colonne allemande massacrée à Baden...

#### 12 – Réponse D

Yves de Pont Sal, né au château de Pont Sal ( le château date du XIV<sup>e</sup>S), fut évêque de Vannes à partir de 1449. En 1456, il promulgua la canonisation de Vincent Ferrier, dominicain espagnol, mort à Vannes.

#### 13 – Réponse B

La double croix celtique, dite aussi, croix jumelle ou croix des 2 sœurs, évoque un événement d'alliance ou de rapprochement entre 2 familles, 2 collectivités, 2 personnes (croix de mariage). Son symbolisme s'inspire du dicton populaire : « quand on est 2 à porter sa croix, la charge est moins lourde »

La croix celtique de Plougoumelen est remarquable avec ses faces sculptées qu'on ne retrouve nulle part dans la région. Elle daterait du XVI<sup>e</sup> siècle .

#### 14 – Réponse C

La chaumière de la rue des Mimosas a appartenu à la romancière Christiane Rochefort entre 1969 et 1983. Cette romancière, soixante-huitarde avant l'heure, avait reçu le prix Nouvelle Vague en 1958 pour son livre : « le repos du guerrier » porté au cinéma par Roger Vadim avec l'actrice Brigitte Bardot. Son deuxième livre, en 1961 : « les petits enfants du siècle » était une critique des grands ensembles et de la politique nataliste. Un troisième livre, en 1988, lui valut le prix Médicis pour « la porte du fond ». Christiane Rochefort est décédée en 1998 . Sa maison appartient aujourd'hui à une famille parisienne.

#### 15 – Réponse D

Environ une semaine par an autrefois, un bouilleur de cru s'installait près du lavoir de Pont-du-Lin pour distiller le vieux cidre. Chaque propriétaire de pommiers avait droit à une certaine quantité d'eau de vie (environ une vingtaine de litres)... mais il était très tentant d'en fabriquer davantage sans payer de droits supplémentaires. Aussi, dès qu'on avait connaissance de la présence de gendarmes au bureau de tabac du bourg, on faisait disparaître prestement dans les fourrés toute la fabrication supplémentaire... qu'on venait reprendre le lendemain.

## **Lestréviau :**

### 22 – Réponse C (inscrite dans le fascicule mis à disposition à la chapelle)

Les sculptures aux angles du toit de la chapelle sont typiques des constructions du XV<sup>e</sup> siècle. Un autre élément vient confirmer cette thèse : St Thuriau, dont la statue est une statue de procession, porte l'habit que les évêques portaient avant le Concile de Trente ( 1545-1547)

### 23 – Réponse C

L'église paroissiale de la commune de St Thuriau, à proximité de Pontivy, comporte une voûte en bois peint qui retrace la vie de St Thuriau. Les églises de Crach et Plumergat sont dédiées à St Thuriau mais n'ont pas cette particularité.

### 24 – Réponse B

La technique employée pour le tableau « le goéland » est la peinture acrylique. Cette technique utilise des pigments d'origine minérale ou organique , naturels ou synthétiques mélangés à des résines synthétiques. Cette peinture est diluable à l'eau ; elle est très solide et indélébile et a la particularité de sécher très vite, en quelques minutes.

C'est un avantage lorsqu'il s'agit de travailler plus rapidement les différentes couches, mais un inconvénient lorsqu'il faut faire des retouches. Elle se différencie ainsi de la peinture à l'huile, très lente à sécher mais qui permet les fondus et les repentirs.

Beaucoup d'effets sont possibles grâce à des médiums ou des additifs qui permettent de modifier le rendu ou la texture (empâtements, mortiers ou gels de structure, médium à glacis, fluidifiants, retardateurs de séchage...)

### 25 – Réponse B

La technique consiste à graver une plaque de cuivre, en creux et en négatif.

- on l'enduit ensuite d'encre spéciale, de manière à remplir les traits gravés ;
- on pose dessus une feuille de papier adapté qu'on a préalablement mouillée dans un bac rempli d'eau, puis égouttée ;
- on passe ensuite dans une presse à rouleaux et on laisse sécher.

( démonstration possible, à la demande, au stand « accueil »)

## **Le Hallate :**

### 31 – Réponse D

Il existe bien une fontaine à cet endroit ;

### 32 – Réponse B

Une moucheture est une tache naturelle sur le pelage d'un animal. L'hermine est une sorte de belette qui a un pelage brun sur le dos, blanchâtre sur le ventre ; la queue est noire. En hiver, le pelage devient plus ou moins blanc, sauf la queue qui reste noire.

La légende veut qu'un jour d'hiver où la duchesse Anne se promenait à cheval, elle assista à la traque d'une hermine par des chasseurs. Acculée à traverser une mare, l'animal préféra faire face aux chasseurs et à la mort plutôt que de souiller son pelage blanc. La duchesse obtint la grâce de l'animal. Ainsi naquit la devise de la Bretagne : « Plutôt la mort que la souillure » et l'emblème du drapeau breton qui compte 11 mouchetures d'hermine

### 33 – Réponse B

Le Roi Stévan (er Roué Stevan) faisait partie de ces vagabonds qui sillonnaient la campagne aux siècles derniers. En échange de nourriture et d'un abri pour la nuit, ils participaient à quelques travaux, colportaient les nouvelles locales et y ajoutaient parfois des contes ou des chansons.

Stévan était particulièrement connu dans la région et respecté des autres vagabonds. Il se servait souvent de prédictions concernant les individus, les villages ... ou de prophéties à échéance plus lointaines tirées de sa réflexion sur les progrès techniques ou l'évolution de la société.

Il serait né à Meucon en 1701 et mort à Baden en 1775.

Pourquoi le qualificatif de « roi » ? 2 hypothèses :

- 1) Stévan avait l'habitude d'accompagner ses prophéties de la mention : « Ceci arrivera quand je serai roi »
- 2) Son nom aurait été « Lery » ou Leroy.

Quel lien avec le Hallate ? Le Roi Stévan venait souvent au Hallate. Il y serait passé en 1775, alors que le village fêtait un mariage. Au milieu de la noce, il aurait proféré cette phrase : « La jeune mariée sera dans la tombe avant un an ». Irrité par ce présage, le recteur de la paroisse le chassa et il fut poursuivi à coup de pierres et de bâtons par des jeunes gens qui participaient à la fête. On le trouva mort le lendemain à Langarrio, village voisin sur la commune de Baden, dans un four à pain. Il avait annoncé sa mort auparavant, disant qu'il perdrait la vie « par la faute d'un clerc, ni dans une maison, ni en dehors »

(voir Bulletin communal n° 8 hiver 2012)

## **Cahire :**

### 41 – Réponse B

A la fin des années révolutionnaires, plusieurs lois anticléricales furent votées : après la constitution civile du Clergé et la confiscation des biens d'église, devenus propriétés des communes ou de l'état, le pape de l'époque : Pie VII, s'attacha à rétablir le droit du culte dans le pays : ce fut le concordat napoléonien promulgué en 1802 qui assurait l'affectation des églises confisquées à l'usage du culte, mais exigeait en contrepartie l'abandon de la propriété des biens confisqués et l'accord de l'Etat pour la nomination des évêques. Certains prêtres qui avaient dû s'exiler les années précédentes, ne comprirent pas les intentions du pape et des évêques et créèrent un mouvement d'insubordination aux évêques « concordataires » Ainsi naquit , dans plusieurs régions de France, un schisme qu'on appela « la petite Eglise » en opposition à « la grande Eglise.

Ce fut le cas de l'abbé Joseph Le Leuch, prêtre né à Pluneret en 1764. Jeune prêtre au moment de la Révolution et ayant refusé la constitution civile du clergé, il dut s'exiler pendant 10 ans, d'abord en Angleterre, puis en Espagne. A son retour, il refusa de se soumettre à l'évêque nommé par Napoléon et donc, sans affectation en paroisse, s'installa à Cahire pour y recevoir des adeptes de l'insoumission et y célébrer messes, mariages, baptêmes, etc. Le mouvement de « la Petite Eglise » s'éteignit peu après la mort de l'abbé Le Leuch en 1834, mais sa gouvernante : Jacquette Morand poussa le fanatisme jusqu'à revêtir les ornements liturgiques pour célébrer les offices à sa place pendant quelque temps.

On trouve la trace de « la petite église » dans la maison à étage qui se trouve sur la gauche, à l'entrée du village de Cahire. Le linteau d'une fenêtre est orné d'un calice en relief : c'était la pièce réservée au culte .

On trouve aussi une fontaine du nom de Jacquette, sans doute en souvenir de la gouvernante folle.

### 42 – Réponse B

C'est un four à pain. On en trouvait généralement un par village. La partie arrondie est la partie réservée à la cuisson. La voute était en pierres et la sole en terre ou en briques réfractaires. On faisait chauffer la pierre, puis on retirait les braises pour permettre la cuisson du pain.

La partie rectangulaire à l'arrière servait pour le stockage de la farine, la préparation de la pâte, et, sur une planchette en hauteur, se conservait le pain cuit, pour une ou deux semaines de réserve car il n'y avait pas de fabrication quotidienne.

### 43 – Réponse C

L'épaisseur moyenne d'un toit de chaume est d'environ 40 cm à l'état neuf. Cette épaisseur peut varier selon la finesse du chaume employé. Autrefois, dans notre région les toits étaient couverts en paille de seigle, paille très fine qui se tassait vite. Les toits d'aujourd'hui sont couverts en roseaux des marais de Guérande, généralement. Le chaume, plus gros et plus rigide , se tasse moins. Le village de Cahire est remarquable par la restauration en chaume de tous ses bâtiments anciens.

## **Le Traon :**

### 51 – Réponse B

Non, non ! Ce n'est pas une faute d'orthographe, mais seulement un mot breton qui indique un point bas. Une rivière traçant naturellement son lit au fond d'une vallée, le mot « traon » est particulièrement indiqué ici

### 52 – Réponse C

Le mot « vroazec » est pour l'instant une énigme car on ne retrouve sa signification dans aucun dictionnaire breton à ce jour. Il est possible que ce soit un mot local. Nous savons seulement qu'il indique une zone herbue, mais plutôt marécageuse, en bordure du Golfe ou de la rivière d'Auray. Ce mot apparaît clairement sur certaines cartes détaillées. Autrefois on y faisait paître les vaches et elles étaient parait-il, très friandes de ces herbes salées.

Avis aux bretonnants qualifiés pour nous donner une explication plus précise !

### 53 – Réponse C

Le moulin du Traon n'existe pas. Celui du Sal est en amont du Traon et n'est pas un moulin à marée. Le moulin de Kervilio est bien en aval du Traon . Il dépend du Château de Kervilio, d'où son nom. Les deux autres moulins sont inexistantes aussi.

### 54 – Réponse A

Un moulin à marée est constitué d'une digue comportant des vannes à sens unique. La digue isole une petite baie ou un bassin de retenue.

A marée montante, la mer remplit le bassin. Les vannes sont alors fermées et empêchent le bassin de se vider. A mi-marée descendante, les vannes sont ouvertes. L'eau du bassin se déverse dans la mer (où Le Sal pour ce qui concerne Kervilio) en actionnant la roue du moulin. Le moulin de Kervilio daterait du Moyen-Age.

Il existe un moulin à marée à l'Ile d'Arz : il a été restauré par une association qui le fait visiter. Qu'on se le dise !